

DECLARATION FINALE DE LA IV^e REUNION DE L'ASSOCIATION DES SENATS EUROPEENS

*Les Présidents des Chambres Hautes,
réunis au siège du Sénat espagnol le 28 février 2003 dans le
cadre de la quatrième Réunion de l'Association des Sénats Européens,
sous la présidence de M. Juan José Lucas,*

- conscients que la fonction de contrôle constitue aujourd'hui le noyau central de l'activité des Parlements ;
- mettant en valeur l'importante contribution des Chambres Hautes à la fonction de contrôle de nos régimes démocratiques, du fait des particularités de leur représentation ;
- conscients que l'étroite connexion entre les gouvernements et les majorités stables a modifié le sens des mécanismes classiques de contrôle parlementaire, ce qui requiert une meilleure définition de la position des minorités ;
- mettant en valeur l'importante contribution que les Chambres Hautes peuvent apporter à la transparence de la vie politique, à travers la publicité des débats et la confrontation des options politiques plures, avec l'appui des nouvelles technologies ;
- souhaitant renforcer le rôle des Parlements Nationaux dans le processus de construction européenne, afin de rapprocher les citoyens de leurs gouvernants lorsqu'ils agissent dans le domaine de la politique extérieure et de l'Union Européenne ;

DECLARENT

1. leur volonté de continuer à travailler en commun afin de partager leurs expériences, de conserver l'élan démocratique dans leurs Etats respectifs et de garantir la légitimité de l'Union Européenne ;
2. leur conviction que l'existence de Parlements bicaméraux renforce la fonction de contrôle confiée au pouvoir législatif, en introduisant des éléments de diversification dans la représentation politique ;
3. leur ferme volonté d'approfondir la réflexion sur les transformations de la fonction de contrôle et leurs conséquences sur la structure et les fonctions des Chambres Hautes ;

EXPRIMENT

- leur satisfaction en raison de l'offre du Sénat de la République Tchèque qui se propose d'organiser la Ve Réunion de l'Association des Sénats d'Europe, en septembre 2003.
- leur remerciement pour les propositions formulées par le Sénat de Pologne, le Bundesrat de la République Fédérale d'Allemagne et le Sénat de Suisse, afin d'accueillir les réunions de l'Association des Sénats d'Europe des années 2004, 2005 et 2006.

*Les Présidents des Chambres Hautes des pays membres de L'Union
Européenne et des pays candidats*

DÉCLARENT AUSSI

qui ont examiné avec intérêt les intenses travaux réalisés par la Convention Européenne, à propos du rôle des Parlements Nationaux dans la procédure législative de l'Union Européenne.